

## COTISATION - ADHESION - SUBVENTION

Ces trois modes de soutien à notre association sont dissociables mais compatibles.

ELCS a pour but de mobiliser la classe politique sur la lutte contre le sida et les discriminations par l'information, le soutien de projets et par des actions de lobbying et de plaidoyer.

---

### COTISATION

---

#### La cotisation personnelle - élu ou non élu -

Un euro, c'est un euro !



Depuis la création de l'association, vos cotisations ont permis de continuer et d'amplifier notre action de terrain, de mobiliser les élus locaux comme nationaux dans un contexte difficile, à la prévention et à l'information sur le sida.

L'association ELCS est ouverte à tous, aux élus comme aux non élus.

En tant que cotisant, vous recevrez en priorité notre lettre d'information ELCS Infos, les actes des Etats Généraux - pour mieux comprendre les enjeux de la lutte contre le sida et les chiffres clés -, ainsi que l'ensemble de nos publications.

---

### ADHESION

---

#### L'adhésion collectivité (ville, agglomération, département, région) ou entreprise

Les collectivités peuvent également adhérer à Elus Locaux Contre le Sida.

En tant que collectivité adhérente à Elus Locaux Contre le Sida, vous recevrez en priorité, notre lettre d'information ELCS Infos, les actes des Etats Généraux - pour mieux comprendre les enjeux de la lutte contre le sida, ainsi que les chiffres clés -, ainsi que l'ensemble de nos publications.

## Adhérer à ELCS c'est 3 points positifs !

---

- 1- Vous vous engagez dans la lutte contre le sida, en soutenant notre association et nos actions de terrain.
- 2- En tant que collectivité adhérente, un permanent d'ELCS répondra à vos questions en priorité par téléphone au 01.42.72.36.46. (puis demandez le service collectivité) ou sur rendez-vous au siège de l'association.
- 3- Vous bénéficiez du droit d'afficher le logo de la collectivité adhérente à ELCS :



Si vous êtes une **entreprise privée**, vous pouvez également adhérer à notre association. Nous avons déjà de nombreux partenaires privés. Nous avons aussi besoin de vous.

Renseignements pour adhérer à ELCS au 01 42 72 36 46 ou par courriel : [contact@elcs.fr](mailto:contact@elcs.fr).

---

## SUBVENTION / DON

---

### Voter une subvention à ELCS !

Depuis la création d'ELCS en 1995, les subventions des collectivités locales (ville, agglomération, département, région) ont permis de maintenir notre action de terrain sur l'ensemble du territoire français, y compris en outre-mer.

**Les subventions des collectivités locales représentent plus de la moitié du budget de l'association. Sans elles, ELCS n'existe plus !**

**En 2012, si vous votez une subvention à notre association, vous devenez automatiquement adhérent à ELCS.**

---

**Bulletins téléchargeable sur [elcs.fr](http://elcs.fr)**

---

**ELCS (Elus Locaux Contre le Sida)**  
**84, rue Quincampoix**  
**75003 Paris**

Renseignements au 01.42.72.36.46. ou par courriel : [contact@elcs.fr](mailto:contact@elcs.fr)

